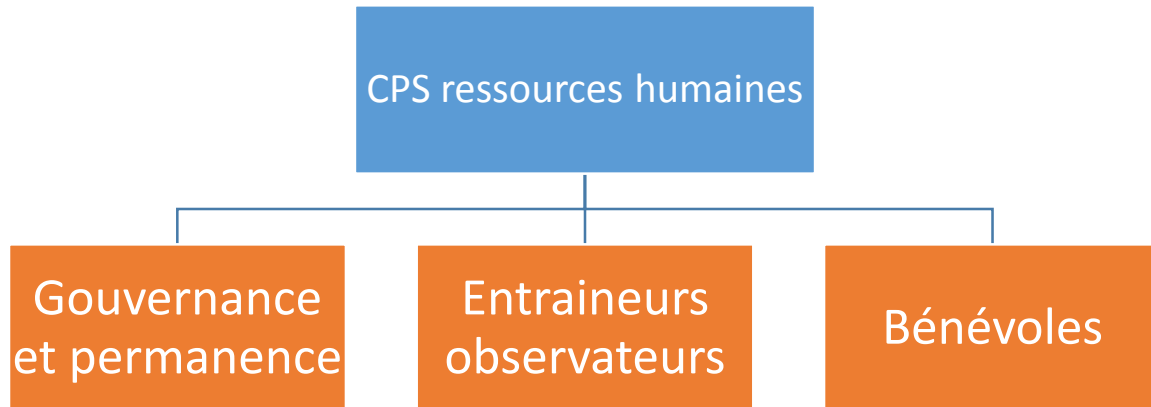


## Structure et rôles des comités



### CPS Ressources humaines

Membres :

- Un membre de chacun des comités de ressources humaines (CGP-CEO-CB)
- Un membre de la permanence de l'AUM

Rôle :

- S'assurer du suivi de la planification stratégique 2015-2020
- Proposer des modifications au plan d'action en vue de l'atteinte des objectifs

Fréquence des rencontres :

- 3 fois par année (mars/juillet/novembre)

### Comité gouvernance et permanence (CGP)

Membres :

- Personnes ayant des connaissances en ressources humaines, relation de travail, gestion, etc.
- Directeur général de l'AUM

Rôle :

- Évaluer la gouvernance de l'AUM et proposer des modifications à la structure de comité afin d'assurer une efficacité maximale.
- Définir et évaluer les postes de l'AUM, afin que les employés aient des objectifs clairs, des outils adéquats et une rémunération concurrentielle.

Fréquence des rencontres :

- 3 fois par année (avril/août/décembre)

### **Comité entraîneurs et observateurs (CEO)**

Membres :

- Personnes ayant des connaissances du programme PNCE et/ou d'observateur
- Formateur PNCE de la région de Montréal
- Représentant du MUCC
- Représentant de la FQU et/ou Ultimate Canada

Rôle :

- Établir un calendrier des formations d'entraîneurs et d'observateurs
- Assurer la relève des entraîneurs et des observateurs sur le territoire de l'AUM

Fréquence des rencontres :

- 3 fois par année (avril/août/décembre)

### **Comité bénévoles (CB)**

Membres :

- Personnes ayant de l'expérience en gestion de bénévole, organisation d'évènement, loisir, etc.

Rôle :

- Assurer la bonne gestion des bénévoles de l'AUM
- Identifier des activités et moyens de reconnaissance des bénévoles

Fréquence des rencontres :

- 3 fois par année (avril/août/décembre)